



INTERPELLATION

**des députées Doris Schmidhalter-Näfen, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), Laura Kronig (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), et cosignataires concernant le centre de contrôle du trafic lourd de St-Maurice (13.12.2011) 2.203
(en collaboration avec le DTEE)**

Le centre de contrôle du trafic lourd de St-Maurice devait entrer en exploitation en 2011.

Selon les informations de l'Office fédéral des routes (OFROU), cette ouverture va prendre un certain retard. Quelques questions s'imposent donc:

- Quand le centre de contrôle de St-Maurice sera-t-il ouvert?
- Y a-t-il vraiment des retards? Si oui, pourquoi?
- Combien de personnes seront au final employées dans ce centre? La politique rigoureuse d'économies a-t-elle des effets sur l'engagement du personnel?
- Qui engage le personnel?
- Quelles tâches le centre va-t-il assumer?
- Quelle est l'appréciation du Gouvernement quant à l'influence de ce centre sur la politique de transport des marchandises?
- Comment le Valais et sa population peuvent-ils profiter de ce centre?
- Que peuvent espérer le Simplon et sa population?

Sion, le 13 décembre 2011
(09h15)

Doris Schmidhalter-Näfen, députée,
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)
Laura Kronig, députée (suppl.),
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)
et cosignataires